RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IH2EF
INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIÈRES / LETTRE DE CONSULTATION

L'IH2EF est l'institut national de formation des cadres de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il accompagne les personnels d'encadrement dans le développement de leurs compétences professionnelles, notamment en matière de pilotage, de management, de leadership et de conduite des politiques publiques d'éducation. L'institut a obtenu la certification Qualiopi : une marque de confiance et de qualité pour la formation des cadres éducatifs.

Les candidats peuvent consulter le site de l'Institut pour en savoir plus : https://www.ih2ef.gouv.fr

Titre de l'action dans laquelle s'inscrit l'intervention :

Autoformation - **Porter une politique d'égalité professionnelle au sein d'un établissement de l'enseignement supérieur**

CPV : 92111100-3/ GM : 38.02.01

Article I. Public cible et lieu

Public cible :

Ce parcours d'autoformation est destiné aux personnels exerçant des missions d'encadrement et de management au sein du haut encadrement des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche. Seront concernés spécifiquement par ce parcours :

- Les directeurs généraux des services (DGS) et DGSA
- Les directeurs de cabinet de l'enseignement supérieur et de la recherche (Dircab)
- Les directions des ressources humaines des universités
- Les directions des composantes des universités
- Les directions des CROUS et CNOUS

Lieu / modalité : Intégration dans un parcours d'autoformation Magistère

Effectif prévisionnel : Sans objet (parcours d'autoformation)

Article II. Contexte et objectifs

En partenariat avec le Bureau de l'inclusion, de l'égalité, de la lutte contre les violences et les discriminations du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace, l'IH2EF produit un module d'autoformation de sensibilisation à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes destiné aux encadrants et managers de l'enseignement supérieur et de la recherche (directeurs d'unité, responsables de composante, responsables RH, présidents de comités de sélection, chefs de service, etc.).

Le module vise à outiller les managers pour identifier les biais, recadrer les situations à risque et adopter des pratiques managériales favorables à l'égalité professionnelle. Les inégalités demeurent marquées dans l'ESR, comme en témoignent les chiffres clés publiés par le MESREI1.

Pour ancrer l'apprentissage, le module d'autoformation s'appuie sur des saynètes courtes, animées, réalistes et légèrement ambigües, qui servent de cas pratiques. Le ou la participant.e observe la situation, repère les signaux faibles, puis est invité.e à se positionner. Les saynètes ne donnent pas la « bonne réponse » : elles déclenchent le réflexe d'analyse.

Ce module sera intégré sur la plateforme Moodle de Magistère.

Les grands enjeux identifiés sont les suivants :

- Prendre conscience des enjeux de l'égalité professionnelle
- Maîtriser les politiques publiques et le cadre juridique
- Elaborer et coordonner des actions concrètes

Objectif de la consultation : réalisation de trois saynètes audiovisuelles en motion design, destinées à être intégrées dans un parcours d'autoformation conçu et publié par l'IH2EF.

La présente consultation porte exclusivement sur la conception graphique, l'animation, la sonorisation et la livraison de trois saynètes. La conception pédagogique du module, les activités et rétroactions ainsi que leur intégration dans Magistère relèvent de l'IH2EF.

- Créer en motion design trois situations professionnelles à analyser par les apprenants.
- Ces situations prendront la forme de saynètes en motion design (courtes scènes animées réalistes) d'1min.30 maximum, qui serviront de cas pratiques.

Article III. Dispositif de formation / organisation de la prestation

Modalités :

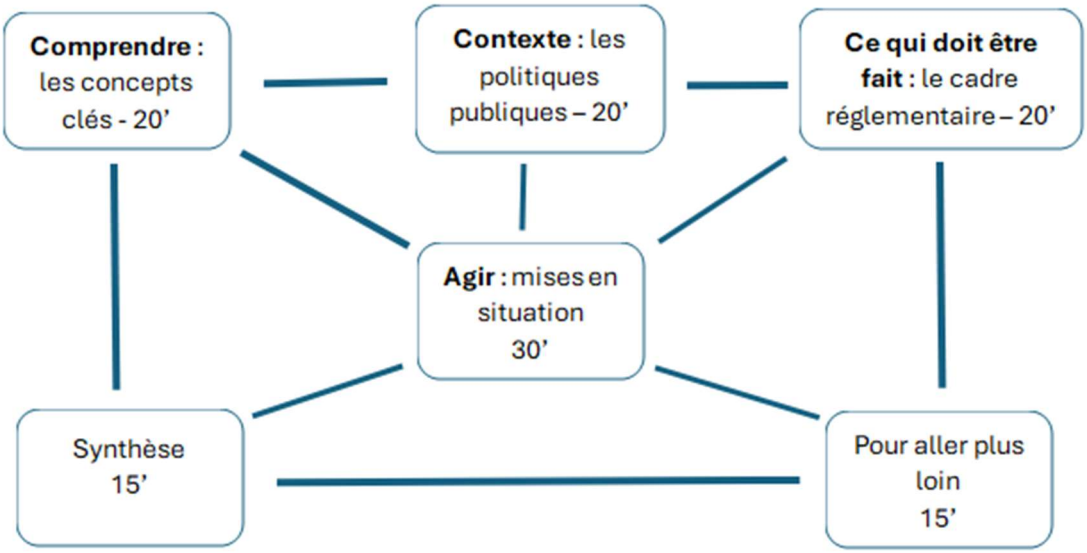
La construction de ce module d'autoformation s'appuie sur des principes d'engagement dans la formation et les apports des sciences cognitives. L'apprenant pourra s'approprier les concepts scientifiques essentiels, les politiques publiques et le cadre réglementaire pour construire son action dans le cadre de ses fonctions d'encadrement et de management.

L'organisation du module en séquences granularisées permettra de favoriser l'attention des apprenants sur les concepts. L'intégration d'activités de réflexion ainsi que l'illustration par des exemples et des chiffres participeront à la déconstruction des idées reçues sur les différentes thématiques. Une mise en situation de niveau complexe permettra aux apprenants d'exercer la construction de leur prise de décision. Pour chaque activité, des rétroactions viseront à compléter l'information des apprenants et des décryptages réalisés par des experts contribueront à ajuster leur management.

Cette autoformation proposera un parcours mettant en action les participants dans un environnement d'apprentissage attractif et ergonomique avec des activités diversifiées et engageantes.

Organisation pédagogique ou déroulement prévisionnel :

Le module d'autoformation est prévu pour une durée de 2 heures maximum. Les situations professionnelles sont au cœur de ce module, dont voici la structuration générale :



La partie « Agir » est à développer, en motion design, en fonction d'un scénario détaillé fourni par l'IH2EF (synopsis en annexe). Elle est composée de 3 saynètes indépendantes les unes des autres, d'1min.30 maximum :

Saynète 1 : « Le bon profil » présentera la situation d'un processus de recrutement pour un poste d'enseignant-chercheur.

Saynète 2 : « C'est pour te décharger » présentera la situation d'un enseignant-chercheur annonçant son départ en congé paternité et d'une enseignante-chercheuse revenant de congé maternité.

Saynète 3 : « Tu vas calmer le jeu » présentera la situation d'une réunion de service avec un déséquilibre des prises de paroles et de répartition des tâches entre les femmes et les hommes.

Les saynètes doivent permettre aux participants et participantes de :

- Identifier les biais cognitifs, stéréotypes, micro-agressions et agissements sexistes dans des situations professionnelles courantes de l'ESR ;
- Distinguer la maladresse, le stéréotype, la discrimination, l'agissement sexiste et le risque RH/juridique ;
- Adopter une posture managériale correcte : alerter, recadrer, objectiver, documenter, rééquilibrer la prise de parole et la répartition des tâches ;
- Réfléchir sans culpabiliser, à partir de scènes nuancées où certains comportements peuvent être rationalisés.

Le prestataire n'est pas tenu de citer le droit dans les vidéos, mais les scènes doivent être cohérentes avec le cadre suivant :

- Egalité professionnelle femmes-hommes dans la fonction publique : plans d'action, obligation de sécurité de l'employeur, prévention des agissements sexistes et de harcèlement2.
- Non-discrimination dans le recrutement et le déroulement de carrière : critères explicites et tracés, composition et animation des jurys/comités de sélection.

- Parentalité : congé maternité, congé de paternité et d'accueil de l'enfant (25 jours calendaires depuis le 1er juillet 2021, dont 4 jours obligatoires)3, non-pénalisation de la carrière, entretien de reprise d'activité.
- Spécificités de l'ESR : comités de sélection, carrières académiques, charges administratives invisibles, accès aux responsabilités et aux financements, plafond de verre dans les instances de gouvernance.
- Index de l'égalité professionnelle étendu aux EPSCP4.

Article IV. Prestation attendue

Pour l'IH2EF, la collaboration sera coordonnée par Aurélie Beauclair, ingénieure e-formation, qui sera l'interlocutrice principale du prestataire. Le prestataire désignera également un coordinateur. Une réunion régulière sera décidée en concertation entre les deux parties.

Pour les phases de relecture et de validation, Aurélie Beauclair fournira la liste des relecteurs pour que le prestataire ouvre des accès en relecture.

L'IH2EF fournit les synopsis des trois saynètes (annexe 3), qui constituent la base de travail. L'IH2EF livre le scénario pédagogique scénarisé (storyboard en annexe) au prestataire pour le développement du motion design.

La production comprend les étapes suivantes : cadrage et validation d'un univers graphique et sonore ; présentation et validation des storyboards ; production des trois animatiques ou préversions ; livraison de versions de relecture ; intégration des corrections ; livraison finale après validation de l'IH2EF et du service ministériel partenaire.

Calendrier :

Semaines 49 à 51 : Proposition d'environnements graphiques et validation, livraison des scénarios détaillés par l'IH2EF, travail sur les scénarios avec le prestataire.

Semaines 2 à 7 : Production des motion design, ajustements au fur et à mesure

Semaines 8 et 9 : Livraison des motion design, recettage / Ajustements et Validation

Le prestataire prévoit, dans son prix forfaitaire, jusqu'à deux séries d'ajustements à chacune des étapes de validation : univers graphique et sonore, storyboards et versions animées. Les corrections nécessaires à la mise en conformité des livrables avec les exigences du marché ne sont pas décomptées de ces séries d'ajustements.

Une première phase consiste à valider l'environnement graphique par l'IH2EF et le Département des défis sociétaux et environnementaux du MESRE. Les corrections nécessaires à la conformité aux exigences contractuelles seront réalisées avant réception définitive.

Pour la validation, le prestataire livre :

- Les .mp4 des saynètes et les fichiers de sous-titrage .vtt
- Les éléments graphiques en fichiers sources
- L'IH2EF valide avec un bon à publier

A la livraison, un temps de relecture, réajustement et validation est réalisé par l'IH2EF et le Bureau de l'inclusion, de l'égalité, de la lutte contre les violences et les discriminations du MESRE.

Réception des prestations : les fichiers finaux sont vérifiés au regard du CCP, des synopsis validés, des sous-titres et des caractéristiques techniques convenues. Les anomalies signalées sont corrigées par le titulaire avant validation définitive. (Semaines 8 et 9).

L'IH2EF publie le motion design sur la plateforme Moodle Magistère, en scénarisant l'activité à réaliser par les apprenants (phase de questionnement sur le processus décisionnel).

Pour permettre le choix, le prestataire fournira trois propositions d'univers graphique et sonore, un univers sera choisi en amont du développement du motion design. L'IH2EF fournit sa charte graphique pour inspiration. Une proposition d'univers est composée (voir synopsis des saynètes en annexe pour le détail) :

- D'une palette de personnages types correspondants aux : manager, étudiants, enseignants, etc.
- D'échantillon de voix (génération par IA acceptée)
- D'environnements types correspondants aux : campus universitaires, amphithéâtres, bureaux, salle de réunion, etc.

Une attention particulière doit être portée sur les valeurs de l'égalité, la diversité et l'inclusion dans les réalisations graphiques. Par exemple, les personnages développés doivent représenter la diversité de la population française.

Livrables attendus :

3 saynètes d'1min30 maximum en motion design avec des personnages et des environnements professionnels illustrés. Ces derniers seront animés et sonorisés (dialogue et son) selon un scénario d'actions (voir Annexe 1 : synopsis des saynètes).

L'ensemble des activités du module produit seront intégrées dans le LMS Moodle de Magistère.

Les situations professionnelles, composée de 3 saynètes (1min30 maximum) indépendantes les unes des autres, seront livrées en 3 fichiers indépendants sous format .mp4.

L'ensemble des contenus de formation est responsive web design :

- Livraison sous format .mp4, il est attendu un fichier de sous-titrage sous format.vtt pour chaque fichier.
- L'interface et la navigation sont simples, intuitives et accessibles :
- Les outils et usages de développement conformes au Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité – RGAA version 4.1.2 https://accessibilite.numerique.gouv.fr/
- Une vigilance est portée sur l'accessibilité des polices et couleurs utilisées.
- Livraison des éléments graphiques en fichiers sources.

Le module intègre les logos représentant l'IH2EF et le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche avec les crédits sur la création du scénario.

Droits d'exploitation et de modification

Le prestataire autorise l'IH2EF à utiliser, reproduire, diffuser, partager et modifier les trois vidéos produites dans le cadre du présent marché, pour ses missions de formation, de sensibilisation et de communication institutionnelle.

Ces droits sont accordés à titre non exclusif, pour le monde entier et pour toute la durée légale de protection des œuvres.

L'IH2EF pourra mettre les vidéos à disposition des services ministériels et des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche. Il pourra également confier leur modification ou leur actualisation à un autre prestataire.

Le prestataire fournira les fichiers sources permettant ces modifications et garantira disposer des autorisations nécessaires pour tous les éléments utilisés (images, musiques, voix, illustrations, etc.).

Le prix du marché comprend l'ensemble de ces droits, sans rémunération complémentaire pour les utilisations prévues ci-dessus, dans le respect du droit moral des auteurs.

En ce sens, l'IH2EF met à disposition du prestataire les logos.

Compétences, qualifications ou références attendues :

- Références récentes de réalisation de vidéos pédagogiques ou de motion design destinées à un public professionnel ;
- Compétences avérées en conception graphique, animation, montage, création sonore et sous-titrage accessible ;
- Capacité à organiser les validations et à garantir les droits d'utilisation des illustrations, musiques, voix (y compris synthétiques) et autres ressources.

Article V. Présentation de l'offre

Le candidat remettra une offre comprenant, selon les besoins de la consultation :

- l'acte d'engagement (annexe 1) dûment complété ;
- la décomposition du prix global et forfaitaire – DPGF (annexe 2) dûment complétée ;
- une proposition technique et artistique décrivant les choix graphiques et sonores, la traduction des situations pédagogiques, les modalités de production et de validation ainsi que le calendrier prévisionnel ;
- une note présentant les références et compétences audiovisuelles pertinentes ;

Durée de validité des offres : 90 jours

Article VI. Prix et modalités financières

Sauf indication contraire précisée ci-dessous, le marché est conclu à prix global et forfaitaire. Le prix proposé dans la DPGF est réputé couvrir l'intégralité des prestations nécessaires à la bonne exécution du marché.

Le prix est réputé comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales et autres frappant la prestation ainsi que tous les frais annexes, notamment les frais de transport, de restauration et d'hébergement du titulaire, sauf disposition expresse contraire du présent CCP.

Article VII. Critères d'analyse des offres

Les offres seront appréciées selon les critères et pondérations ci-dessous :

Critère 1 : Prix (40%)

Critère 2 : Qualité artistique et pertinence de l'univers graphique : Cohérence et attractivité visuelle de l'univers proposé, qualité des voix et de l'environnement sonore (20%)

Critère 3 : Respect des valeurs du projet : représentation inclusive et diversifiée des personnages et environnements (17%)

Critère 4 : Méthodologie, coordination et conduite de projet : planning correspondant à l'attendu, modalités de relecture et d'ajustement, réactivité et disponibilité de l'équipe (13%)

Critère 5 : Caractéristiques environnementales de l'offre : sobriété des choix de production, limitation des déplacements et des ressources mobilisées, optimisation des fichiers et modalités de travail à distance ; appréciation sur la base d'une note argumentée. (10%)

Articles VIII. Négociation et attribution

Conformément à l'article R. 2123-5 du Code de la commande publique, l'IH2EF se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. S'il décide d'engager une négociation, l'IH2EF pourra négocier avec les candidats ayant obtenu les meilleurs classements à l'issue de l'analyse initiale des offres, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres susceptibles d'être admises à la négociation. Si le nombre d'offres susceptibles d'être admises à la négociation est inférieur à deux, la négociation pourra être menée avec le seul candidat concerné.

La négociation pourra notamment porter sur les modalités d'exécution de la prestation, les outils et livrables proposés, les modalités de préparation et de coordination ainsi que le prix, sans modifier l'objet du marché, ses caractéristiques essentielles, les critères d'attribution ou leur pondération.

À l'issue de la négociation, les candidats concernés pourront être invités à remettre une offre finale dans les conditions et le délai fixés par l'IH2EF.

Article IX. Report / annulation d'une prestation

En cas de nécessité de service, l'IH2EF peut demander le report ou la suspension de la prestation. Les conséquences éventuelles sur le calendrier sont définies en concertation avec le titulaire.

En cas d'arrêt définitif anticipé de la prestation, les modalités de résiliation et de règlement des prestations réalisées sont déterminées conformément aux dispositions contractuelles et aux règles applicables à la commande publique.

Article X. Pièces contractuelles

Sauf disposition particulière, les pièces contractuelles du marché sont, par ordre de priorité décroissant :

- l'acte d'engagement ;
- le présent Cahier des clauses particulières / lettre de consultation ;
- la décomposition du prix global et forfaitaire – DPGF ;
- Synopsis des trois saynètes (annexe 1) ;
- la proposition technique et/ou pédagogique du titulaire, dans sa version éventuellement mise au point ou négociée ;
- le bon de commande émis par l'IH2EF.

L'annexe 1 fait partie intégrante du dossier de consultation et du marché après attribution.